

Neuchâtel, le 24 mai 2022

Energie solaire, comment faire ? Un accompagnement sur mesure pour les propriétaires

Installer des panneaux photovoltaïques sur son propre toit : nombre de propriétaires y songent sérieusement dans un contexte de transition avec une part grandissante d'énergies renouvelables. Pour les aider dans leurs démarches, les communes de Neuchâtel et Milvignes, en partenariat avec GROUP-IT de la HES-SO Valais proposent un accompagnement complet avec devis, démarches administratives, recherche de subventions et visite à domicile : une belle opportunité de recourir aux énergies renouvelables et contribuer à la transition énergétique ! Deux séances d'informations ont lieu le 7 juin à Neuchâtel et le 8 juin à Colombier.

Une première volée de ce programme, organisée fin 2020 à Neuchâtel, avait attiré près de 600 personnes lors d'une séance d'information en ligne, dont au final plusieurs dizaines ont poursuivi le processus jusqu'à la réception d'une offre d'un installateur solaire.

Fort de ce succès, la commune agrandie de Neuchâtel continue de subventionner les installations et reconduit l'opération, en partenariat cette fois-ci avec sa voisine la commune de Milvignes, avec deux séances d'informations. Celles-ci s'adressent spécifiquement aux propriétaires de biens immobiliers qui se trouvent dans l'une ou l'autre commune. La première a lieu à Neuchâtel mardi 7 juin à l'Université de Neuchâtel, (av. du 1^{er}-Mars 26, 1^{er} étage), l'autre mercredi 8 juin au théâtre de Colombier (rue Haute 22), à 18h30 dans les deux cas.

Processus d'accompagnement

Ces premières rencontres, gratuites et sans engagement, offriront aux propriétaires un aperçu global des avantages du photovoltaïque et des démarches à accomplir en vue de la pose de panneaux solaires sur leur toit. Un cadre de GROUP-IT, prestataire issu de la HES-SO Valais et qui accompagne de nombreuses autres communes en Suisse, présentera les contours du processus: d'abord, les personnes intéressées rempliront un formulaire en ligne et recevront une première évaluation gratuite. Elles pourront ensuite solliciter une visite de leur bien pour trouver une solution sur mesure, avec

l'aide des spécialistes indépendants de tout intérêt commercial et formés par GROUP-IT.

« L'actualité nous rappelle tous les jours à quel point il devient urgent d'augmenter massivement la production d'énergies renouvelables et de diminuer notre dépendance des importations : chaque mètre carré de toiture qui s'y prête doit être utilisé. Après un essai pilote en 2020, il s'agit aujourd'hui de soutenir tous les propriétaires motivé-e-s et leur faciliter la tâche », a indiqué Mauro Moruzzi, conseiller communal en charge du développement durable à la Ville de Neuchâtel, qui souligne que l'administration communale, pour sa part, a diminué de moitié le délai de préavis aux demandes d'installations.

Car l'enjeu n'est pas anodin : en Suisse, le parc immobilier est responsable de près d'un tiers des émissions de CO2 et la rénovation énergétique est l'un des leviers cruciaux pour abaisser drastiquement les émissions d'ici 2050. *« Le contexte conjugué du réchauffement climatique, de l'épuisement des ressources et des risques de black-out électrique en Suisse, plaide vivement en faveur de solutions d'approvisionnement propres et inépuisables. C'est pour ces raisons que Milvignes s'associe au projet cette année »,* note pour sa part Roxane Kurowiak, conseillère communale en charge des services industriels et de l'administration.

Plus d'informations :

www.neuchatelville.ch/energiesolaire

www.milvignes.ch

Commune de Neuchâtel

Commune de Milvignes

Renseignements complémentaires :

Mauro Moruzzi, conseiller communal, Neuchâtel, 032 717 76 01

Roxane Kurowiak, conseillère communale, Milvignes, 032 886 58 30

Stefano Benagli, délégué à l'énergie, Ville de Neuchâtel, 032 717 76 64

